

La Fédération des Prestataires de santé à domicile (PSAD) regroupe les deux syndicats majoritaires de la profession (SYNALAM et SYNAPSAD) et représente plus de 130 adhérents, soit les 2/3 du secteur en France. Par ailleurs, tout prestataire de santé à domicile peut se sentir représenté par la Fédération pour peu qu'il adhère aux valeurs fondamentales d'éthique et de respect du patient.

1 200 000 PERSONNES RECOURENT AUX SERVICES DES PSAD CHAQUE ANNÉE.

- 500 000 patients apnéiques
- 100 000 patients insuffisants respiratoires
- 60 000 patients ventilés (ventilation invasive et non invasive)
- 30 000 patients diabétiques sous pompe à insuline
- 15 000 patients nécessitant une nutrition parentérale
- 10 000 patients nécessitant une nutrition entérale
- 10 000 patients bénéficiant chaque année de perfusion à domicile dans le cadre de traitements de la maladie de Parkinson, de la mucoviscidose, de l'hypertension artérielle pulmonaire, de perfusions, de fin de vie...
- 150 000 patients handicapés
- 300 000 personnes âgées dépendantes

Les prestataires de santé à domicile (PSAD) assurent la mise à disposition à domicile des dispositifs médicaux et des services associés nécessaires au traitement des patients (systèmes de perfusion, matériels d'assistance respiratoire, systèmes d'insulinothérapie par pompe externe, etc.) ou à la compensation de leur perte d'autonomie.



FÉDÉRATION DES
PSAD

PRESTATAIRES DE SANTÉ À DOMICILE

FÉDÉRATION DES PRESTATAIRES DE SANTÉ À DOMICILE

4 place Louis Armand – Tour de l'horloge
75603 CEDEX 12

Téléphone : 01 72 76 25 79

contact@fedepsad.fr

www.fedepsad.fr



LES PRESTATAIRES DE SANTÉ À DOMICILE ACTEURS ESSENTIELS DE LA CHAÎNE DE SOIN

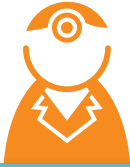


FÉDÉRATION DES
PSAD

PRESTATAIRES DE SANTÉ À DOMICILE

LES PRESTATAIRES DE SANTE A DOMICILE, PRODUCTEURS DE SOLUTIONS FACE AUX DEFIS DE SANTE PUBLIQUE

Les pathologies concernées



LES MALADIES CHRONIQUES

Diabète, syndrome d'apnée du sommeil (SAS), insuffisance respiratoire (BPCO, asthmes sévères...), cancer, dénutrition, mucoviscidose, HTAP, déficit immunitaire...

LA DÉPENDANCE LIÉE À L'ÂGE

Maladie de parkinson, incontinence, escarres, dénutrition, mobilité réduite...

LE HANDICAP

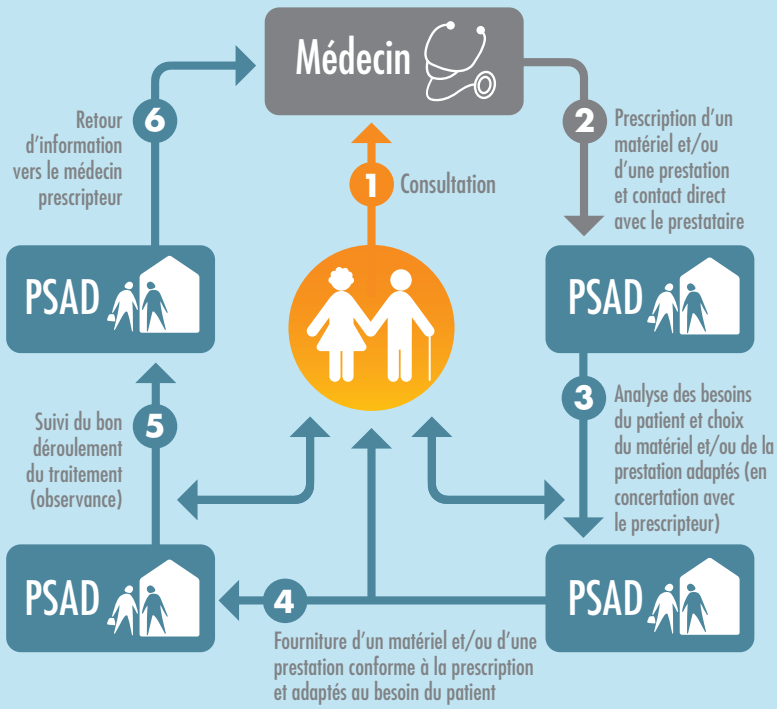
Dénutrition, mobilité réduite, escarres...

LES MALADIES AIGÜES

Pathologies infectieuses, dénutrition, mobilité réduite temporaire, douleur...

La prestation de santé à domicile

Les PSAD interviennent principalement dans la fourniture d'un dispositif médical et/ou d'une prestation sur prescription d'un médecin.



Les métiers



Assistance respiratoire



Perfusion



Nutrition



Insulinothérapie par pompe



Maintien à domicile

Chiffres clés

Prise en charge

2,5 milliards € de budget annuel global

90% sont pris en charge par l'Assurance maladie obligatoire

Choisir les soins à domicile

Une prise en charge à domicile peut être jusqu'à 40% moins chère qu'à l'hôpital



Réf. Étude Intérêt des PSAD, JALMA 2011

90%

des personnes préféreraient adapter leur domicile pour y rester en bonne santé et en sécurité au lieu d'intégrer un établissement spécialisé

Réf. Enquête Synalam OpinonWay 2012

1 200 000 personnes

recourent aux services des PSAD chaque année.



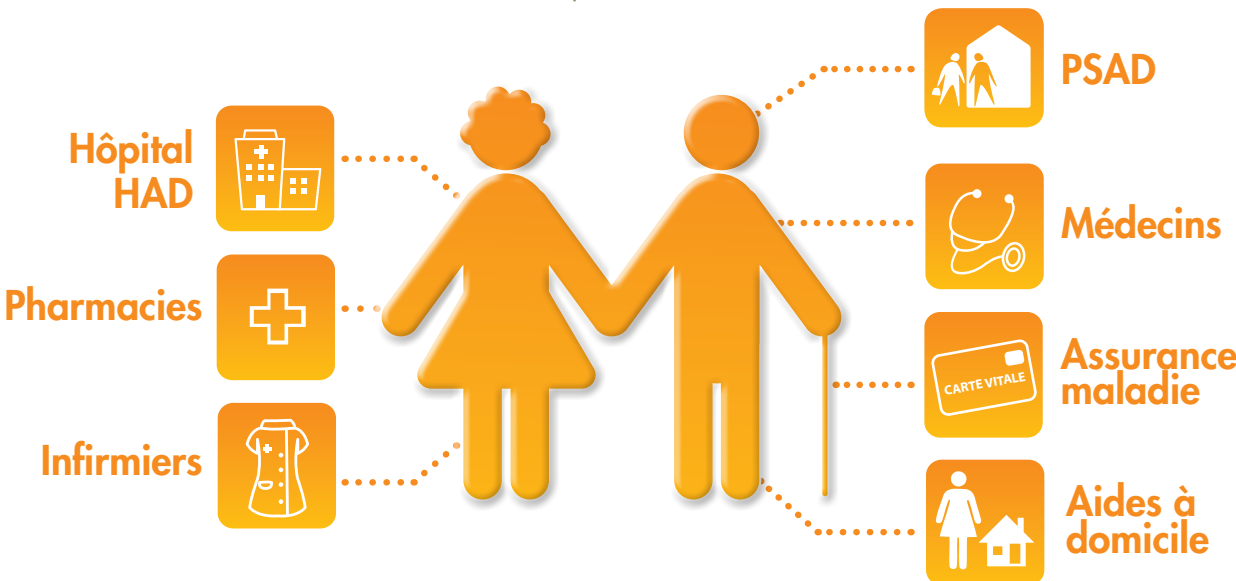
16 000 salariés non délocalisables



Les PSAD emploient près de 20% de professionnels de santé

Les PSAD, acteurs essentiels de la chaîne de soin

Les prestataires de santé à domicile assurent la mise à disposition à domicile des dispositifs médicaux et des services associés nécessaires au traitement des patients.



Qualité et disponibilité



Les PSAD exploitent plus de 2000 sites de proximité sur tout le territoire

47 engagements essentiels



Le label Quali'PSAD regroupe les engagements essentiels de la profession



www.fedepsad.fr